



Canalisations, parties communes ou privatives ?

Par tonicvoice

Bonjour,

je suis propriétaire d'un appartement entre 2 autres appartements.

La canalisation générale des eaux usées du voisin du haut passe totalement par ma salle de bain (horizontale) pour ensuite se déverser dans une canalisation verticale qui la connecte au voisin du bas.

Problème : des racines sont apparues depuis le caniveau de la douche (point 1 sur la photo), mais également dans la canalisation (que je considère générale, points 2 et 3 sur la photo) entre mon wc et le lavabo, et après le lavabo.

Les travaux sont donc à prendre en charge par la communauté, ou seulement ce qui touche directement à la générale ? J'ai un doute par rapport à la douche. J'ai lu sur d'autres forums qu'il y a une histoire de situation des canalisations par rapport à la dalle..

Merci beaucoup pour votre aide !

<https://ibb.co/hWX6wZC>